

L'intervention sociale en haute Normandie : mutations et perspectives

Journée d'étude organisée par le P2RIS
(*Pôle ressource recherche de l'intervention sociale*)
Hôtel du département

6 décembre 2013, 9h

Mesdames, Messieurs les organisateurs et intervenants de cette journée,
Mesdames, Messieurs,

Il me revient, avec Manuel Boucher, Directeur du P2RIS, l'honneur d'ouvrir cette nouvelle journée d'étude et tout d'abord permettez moi de vous souhaiter la bienvenue à l'hôtel du Département.

Chacun le sait ici, les départements sont les premières collectivités en charge de la solidarité. Les départements versent les allocations individuelles de solidarité, financent des établissements médico-sociaux, soutiennent des associations, accompagnent au quotidien les personnes en difficultés dans leurs CMS, etc....

Compte tenu de leur structure démographique, compte tenu du contexte économique qui est le leur, le poids relatif de la solidarité est plus ou moins important dans chaque département.

En Seine Maritime, le prochain budget que nous soumettrons à l'approbation de notre plénière, d'ici une dizaine de jours, confirmera que la Solidarité est, et reste, le premier de nos champs d'intervention.

Sans vouloir vous assener trop de chiffres, mais puisque nous accueillons ce jour des intervenants qui parfois nous viennent de loin, y compris de l'étranger, sachez que le budget des solidarités du Département de Seine Maritime représentera en

2014 765 millions d'euros soit 66 pour cent du budget global de la collectivité.

Dans la période de grandes difficultés économiques que vit notre pays il faut avoir présent à l'esprit ces quelques données.

J'ajoute, et ce sera le dernier chiffre que je citerai, qu'il faut aussi savoir que le budget que nous consacrons à la solidarité est celui qui connaîtra cette année encore, la plus forte augmentation. Celle-ci sera du double de l'augmentation moyenne de notre budget (+3,8 % contre + 1,6%).

Et si notre budget augmente c'est malheureusement en grande partie parce que le nombre de bénéficiaires du RSA augmente tandis que le nombre de bénéficiaires de l'APA et de la PCH augmente également en lien avec le vieillissement de la population.

Dans son plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le gouvernement a clairement redéfini ses priorités dans le contexte budgétaire contraint que nous connaissons tous. Cela nous permet de renforcer nos coopérations avec Pôle Emploi pour l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi, avec notre CAF pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA majeure, avec l'ARS et la CARSAT pour accompagner les parcours de vie de nos aînés.

L'accès aux droits est ressorti comme une priorité par tous les partenaires interrogés dans le département. Nous allons donc y travailler avec tous les acteurs concernés. C'est un enjeu majeur. Lors de la venue de François Chereque, j'ai retenu deux chiffres : 364 millions d'indus contre 5 milliards de non accès aux droits.

Autre priorité, la jeunesse, c'est la raison pour laquelle le département s'engage sur deux expérimentations : la garantie ressources jeunes et l'accompagnement des jeunes sortant de l'ASE ou sous main de justice.

Un contexte donc où le département, les institutions, les associations s'organisent pour adapter leurs réponses à nos concitoyens les plus en difficultés. Un contexte qui nous conduit également à revoir nos organisations internes pour assurer la continuité du service public dans un souci de proximité vis à vis des seino marins.

Il y a celles et ceux qui ont besoin de cette solidarité. Et il y a les professionnels du champ social.

Les besoins des premiers changent, voire s'amplifient avec l'accroissement des précarités, avec la persistance des discriminations, bref, d'un mot, avec la permanence des inégalités sociales.

Quant aux pratiques des seconds, elles évoluent, elles s'adaptent, aux besoins de ce qu'on appelle les usagers. Elles se modifient en fonction du contexte, des outils et moyens dont ils disposent.

Aujourd'hui le plan du gouvernement est un plan pour l'inclusion sociale. Auparavant le travailleur social accompagnait vers l'insertion. Il s'agit là me semble-t-il d'un changement de posture fondamental.

C'est la rencontre de ces mutations que vous voulez explorer plus avant aujourd'hui.

Vous avez centré vos travaux de l'an passé sur l'observation sociale, sur les outils dont disposent ceux qui assument cette tâche importante de l'observation, tant quantitative que qualitative. Ce faisant vous avez apporté votre contribution au dynamisme du travail partenarial. Ce que vous poursuivez aujourd'hui.

Votre mission consiste à articuler recherche, formation et animation des milieux professionnels du champ social. Le Département, employeur de plus de 430 travailleurs sociaux est directement concerné. Il l'est aussi parce qu'il a, pour mettre en œuvre toutes les politiques sociales, de très nombreux

partenaires, relevant du secteur public comme de celui du privé.

Nous devons tous nous questionner sur l'ensemble des changements en cours.

Pour cela il est indispensable de prendre, de temps en temps, de la distance avec le quotidien, d'analyser, avec l'aide de chercheurs, les évolutions sociales.

Et de nous interroger sur nos pratiques.

Comment les rendre plus efficaces, d'abord et avant tout pour apporter les meilleures réponses possibles aux usagers ?

Quelles peuvent être les perspectives d'évolution ?

Le volume global de l'intervention sociale ainsi que la grande diversité, voire la complexité des organisations en place nous obligent, nous décideurs départementaux qui avons à rendre compte de nos choix.

Il est bon que des moments de réflexion, de partage, d'analyse soient organisés. Ils offrent en particulier la possibilité d'éclairer de façon nouvelle les réalités de terrain.

Il y a peu de temps je participais à un colloque organisé par l'association les Nids, très gros opérateur départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance. Je sais que le Président de cette association interviendra aujourd'hui avec une autre casquette, celle d'Universitaire (*Jean Luc Viaux... et je le salue ??*). Il s'agissait de partager, les expériences innovantes en matière de soutien à la parentalité.

S'ajoutent à ces rencontres et colloques des travaux ciblés de recherche-action comme celle que nous avons confiée au Laboratoire d'Etudes et de Recherches Sociales (LERS) de l'Institut du Développement Social de haute Normandie. Elle portait sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Je sais, Monsieur Boucher, que vous en parlerez tout à l'heure lors d'un atelier thématique

Le fruit de tout ces travaux nous est utile, nous décideurs départementaux.

Nous devons assurer le maintien de la qualité actuelle des interventions de tous les acteurs. Mais nous devons aussi, ensemble, rechercher des adaptations nécessaires. Nous avons besoin pour cela de toutes les intelligences :

La méthode qui consiste à analyser les besoins, à interroger les dispositifs et les pratiques, le Département se l'applique à lui-même. C'est toute la démarche des diagnostics sociaux de territoire que nous avons engagé cette année et qui se poursuit aujourd'hui pour aboutir à des projets sociaux de territoire. Mais Cette démarche de projet va au delà.

Pour dégager des perspectives pour l'avenir de la Seine Maritime à l'horizon 2020, et pour guider nos décisions dans le cadre de nos compétences, nous avons, en 2012, ouvert un vaste chantier à l'échelle de notre territoire, et ouvert aux acteurs comme aux citoyens.

Pour élaborer notre nouveau Schéma Départemental de l'Autonomie, qui concerne aussi bien les personnes âgées que les personnes porteuses de handicap, nous avons utilisé cette même méthode.

Le Département agit, il agit avec ses propres professionnels. Mais le Département ne peut ni ne veut agir seul.

Le travail de ce jour porte sur l'intervention sociale.

C'est un pan important de l'activité du Département. Mais ce n'est pas la seule.

Je veux simplement vous dire ici que pour favoriser l'inclusion sociale de tous, le Département agit de la même façon, et simultanément, en matière d'aménagement du territoire, pour assurer par exemple l'accès de tous et de façon simplifiée aux services publics, en matière de jeunesse, d'éducation et de culture...

Chef de file de l'action sociale, le Département veut renforcer, à travers toutes ses politiques publiques, la citoyenneté et le lien social.

Il ne s'agit pas ici de décliner devant vous toutes les politiques du Département, mais de vous dire que, dans chacun de ces champs, nous avons l'ambition de mettre nos dispositifs en cohérence, et que nous voulons associer à nos réflexions nos concitoyens (comme nous le faisons depuis un an avec les « conférences citoyennes ») et tous les acteurs du territoire. C'est bien parce que nous souhaitons agir pour et avec nos concitoyens que nous avons souhaité mettre en place un comité d'éthique constitué de personnalités extérieures et de représentants d'usagers afin de nous assurer collectivement du respect des règles notamment déontologiques qui encadrent nos professionnels du social et du médical.

Pour conclure, Je souhaite donc que cette journée de travail vous aide, nous aide, à prendre du recul, nous donne des pistes pour l'action, et qu'elle nourrisse les travaux préparatoires aux états généraux du travail social, programmés pour le printemps 2014, et qui sont attendus avec impatience.

Je remercie l'ensemble des promoteurs et des intervenants de cette journée et je tiens à saluer particulièrement les personnels du Département présents.

Je vous remercie enfin tous de votre attention.

Bonne journée à tous